Exercice **2024**

Article budgétaire : 2024 - 2/170/707140/99001 - 1

Relevé et Rôle Principal de la TAXE-CHIENS

au montant de EUR ---- 70.650.- €-----
(en toutes lettres) Soixante-dix mille six cents cinquante euros

Etabli à Esch-sur-Alzette, le 06 février 2024

Le chef de service, **Jeff SCHUSTER**
Chef de service
Biergeramt

Le présent rôle principal de l'exercice 2024 a été arrêté à la somme de soixante-dix mille six cent cinquante euros par le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette en sa séance du .....

Le collège des bourgmestre et échevins,

No .....

Vu pour être approuvé et arrêté à la somme de soixante-dix mille six cent cinquante euros

Esch-sur-Alzette, le .....

Le conseil communal,

Le président, **Le secrétaire,**

No .....

Vu et .....

....

Ville d'Esch-sur-Alzette
Hôtel de Ville B.P. 145
L-4002 Esch-sur-Alzette

Biergeramt

T (+352) 2754 7777
biergeramt@villeesch.lu